



ATELIER REGIONAL

« Promouvoir le bois d'origine légale par les
politiques publiques d'achat »

**Proposition de la
COTE D'IVOIRE**

RENFORCEMENT DE L'OFFRE DE BOIS ET PRODUITS DERIVES D'ORIGINE LEGAL

RAPPEL: Sources d'approvisionnement en bois :

- Forêt naturelle et Plantations forestières dans les FC,
- Forêt naturelle et Plantations forestières dans le domaine rural
- Plantations forestières au-dessus du 8^{ème} parallèle
- L'importation de bois

BOIS LEGAL?

- **Exploitation**
 - Tous les exploitants dans ces différents domaines doivent détenir des autorisations et de la documentation afférente à l'activité. Le respect de la réglementation en vigueur relativement à l'exploitation et au transport est de mise
- **Transformation**
 - Industries disposant d'un agrément de transformation et tout autre document officiel délivré par le Ministère ou de la SODEFOR
 - Le respect de la réglementation en vigueur.
- **Commercialisation**
 - Les industriels
 - Les détenteurs d'agrément de dépôt-vente
 - Le transformateur de résidus

RENFORCEMENT DE L'OFFRE DE BOIS ET PRODUITS DERIVES D'ORIGINE LEGAL

CONSTAT : L'offre de bois légal n'est pas suffisante

Comment booster l'offre de bois légal ?

- Mesures incitatives (baisses du coût des intrants, diminution TVA, ...)
- Elargir la gamme des essences à transformer (promotion d'autres espèces peu connues de bois)
- Valoriser les rebuts d'exploitation (définir des dispositions pratiques)
- Mettre en place des marchés régionaux de vente de bois en Côte d'Ivoire

DÉMARCHE À SUIVRE POUR AVOIR UNE POLITIQUE PUBLIQUE D'ACHAT LÉGAL DE BOIS EN COTE D'IVOIRE

- **Prendre des initiatives au niveau national d'abord :**
 - Forte volonté politique (faire un plaidoyer auprès du Gouvernement)
 - Encourager les industriels à aller vers les certifications privées
 - Développer des contrat-cadres entre administrations et prestataires soumis à étude préalable
 - Mettre en place une plateforme de collaboration impliquant les différents acteurs intervenant dans les marchés publics
 - Mettre en place des mécanismes pour encourager les TPME et PME à l'utilisation du bois légal en leur réservant une part des marchés publics
 - Identifier les mesures d'accompagnement
- **Prendre la mesure :** Insérer des clauses dans les dossiers d'appels d'offre (cahiers des clauses techniques particulières) pour exiger du bois légal et la source potentiel d'approvisionnement
- **Mettre en œuvre les mesures d'accompagnement**

MERCI